



Comité des fêtes de Saint Thomas

comitedesfetes.sthomas@gmail.com

Assemblée Générale du Comité des fêtes le 19 septembre 2025 à Saint Thomas **Salle des fêtes Jean Pujos (19h30)**

PRÉSENTS :

Séverine CASSAGNE	Jérémy LEPOIX	Michèle FONDANIER	Amandine BOURGEAUX	Julien JAMES
Patrick POLONI	Betty CARDIN	Audrey GIANINI	Catherine BALLARD	Pierre SENES
Pierre RAYO	Jean-Marc LECERF	Nadine DESPIS	Céline DANGLA	
Sandrine VANSTEENE-GUILHOU		Sébastien LE MOAL	Anthony TUJAGUE	

Absents excusés : Mikaël OLIVIER

Total des personnes présentes : 17 – Votants : 13

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Présentation du rapport moral des activités de l'année,
- Présentation du rapport financier de l'année,
- Questions diverses,
- Renouvellement du bureau.

L'AG est déclarée ouverte.

➤ Rapport moral des activités l'année :

Présentation par Séverine CASSAGNE, Présidente :

L'année a été un peu bouleversée en termes d'organisation, du fait de l'évolution des travaux du centre bourg. Effectivement, début octobre dernier nous avons prévu les animations suivantes :

- Halloween en octobre 2024
- Un loto en novembre 2024
- Un dîner spectacle en février 2025
- Un vide grenier et pâques en avril 2025
- Les 50 ans du comité en mai 2025
- La fête locale en août 2025

Les manifestations de 2024 ont été maintenues contrairement à celles de 2025. En effet, à la suite d'une communication de la mairie nous indiquant que la place du village et la salle des fêtes ne seraient pas accessibles de fin février à août, nous avons pris la décision de reporter quasiment tous nos événements à une date ultérieure (quand nous serions sûr que les travaux seraient terminés) mis à part la chasse aux œufs de Pâques délocalisée au lac.

Concernant la fête locale, son organisation étant l'objet social du comité, aucune décision ne pouvait être prise sans l'aval de la mairie. Nous avons donc demandé séance à M. Le maire qui nous a reçu avec plusieurs conseillers.

Après analyses infructueuses de devis d'installation de toilettes au lac notamment, il en est ressorti que nous ne pouvions faire 2 jours de fête locale au lac. La décision a donc été prise de concentrer la fête sur une seule journée (à savoir le dimanche) à la salle des fêtes après accord de l'équipe en charge des travaux, avec messe, monument aux morts et repas à midi.

➤ Rapport financier :

Présentation par Séverine CASSAGNE, Présidente :

La plaquette des comptes avec l'inventaire du local annexé à été présentée en séance. Le bilan financier a été envoyé à la mairie, il y a 15 jours.

Nous avons eu 8901,77€ de charges soit presque moitié moins que l'an dernier pour les raisons évoquées précédemment.

Ces charges sont majoritairement constituées de :

- 2004€ de traiteur du dimanche midi de la fête locale
- 1450,08€ d'achats d'alimentation dont 850€ de lots boucherie pour le loto et 242€ de chocolats de pâques
- 1300€ d'orchestre de la fête locale
- 1340€ d'autres frais avec des lots loto et des factures de la fête locale 2024 passée sur ces charges car reçues et payées en septembre 2024 donc après clôture.
- 1246,57€ de charges de fonds dédiés (voir explication ci-après)

Les produits s'élèvent pour 2025 à 9338,81€ dont :

- 4338,81€ de recettes (entrée loto, repas de la fête locale et buvette)
- 5000€ de subvention mairie.

La subvention n'a pas été utilisée intégralement, la fête ayant été organisée sur 1 seul jour compte-tenu des travaux du centre bourg. Habituellement, elle est utilisée pour payer le feu d'artifice et les jeux gonflables (nous permettant de les rendre gratuits aux enfants), nous l'avons utilisée cette année pour payer :

- Le traiteur sans appliquer de marge afin maintenir un prix raisonnable,
- L'orchestre,
- Les achats de nourriture et boissons.

Il reste donc 1246,57€ de subvention non utilisée à date de clôture et que la réglementation nous demande de comptabiliser en charges pour le compte de résultat et au passif pour le bilan : « les charges de fonds dédiés ».

Pour la partie bilan, après passage du résultat N-1 en report à nouveau, et les charges et produits présentés, nous obtenons un résultat au 31/08/2025 de 437,04€ que nous proposons de passer en report à nouveau et une trésorerie en banque de 4681,58€.

Les 60€ qui apparaissent à l'actif de ce bilan correspondent à 3 repas de la fête locale payés sur YAPLA qui n'ont pas encore été versés sur le compte bancaire du comité (une mise à jour des statuts est nécessaire pour percevoir le virement de la plateforme Web).

➤ Informations et Questions diverses :

Une assemblée générale extraordinaire est nécessaire pour modifier les statuts. Elle se tiendra après la clôture de l'assemblée générale. Les modifications proposées sont :

- Ajout de la possibilité de recevoir des paiements par virements de fonds externes.
- Ajouter l'élection possible de suppléant-e à chaque membre du bureau.

Patrick POLONI informe le comité que la banque CA n'applique pas de frais financier lorsque l'association utilise la plateforme YAPLA.

Patrick POLONI regrette que le bilan comptable ne présente pas le résultat financier détaillé de chaque manifestation. La demande est faite au nouveau bureau de le mettre en place pour les prochaines.

➤ Constitution du nouveau bureau :

Comme le veut la réglementation des comités des fêtes, le bureau est démissionnaire dans son intégralité à chaque assemblée générale.

Séverine et Mikaël ne se représentent pas.

Un appel à volontaires a été lancé :

- Secrétaire et suppléant-e : se présentent respectivement Catherine BALLARD et Betty CARDIN, sont élues à l'unanimité
- Trésorier-e et suppléant-e : se présentent respectivement Audrey GIANINI et Michèle FONDANIER, sont élues à l'unanimité
- Président-e : se présente Jérémie LEPOIX, est élu à l'unanimité

Les membres présents n'ayant plus de questions particulières, la séance est clôturée.



Le Président
Jérémie LEPOIX

La Secrétaire
Catherine BALLARD

